



Organisation des  
États Américains



## COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME (CICTE)

DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE  
7 mars 2011  
Washington, D.C.

OEA/Ser.L/X.2.12  
CICTE/doc.11/12  
15 mars 2012  
Original: Espagnol

COMPTE RENDU DU RAPPORTEUR  
DE LA DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE  
DU COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME

COMPTE RENDU DU RAPPORTEUR  
DE LA DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE  
DU COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME

En ma qualité de Rapporteur de la Douzième Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), j'ai l'honneur de présenter ce rapport sur les activités menées pendant cette session et les décisions qui y ont été adoptées.

**I. INTRODUCTION**

Le 7 mars 2012, au siège de l'Organisation des États Américains (OEA), à Washington, D.C., a eu lieu la Douzième Session ordinaire du CICTE, à laquelle ont participé 27 délégations d'États membres de l'OEA. Des invités spéciaux, des observateurs permanents, des représentants d'organismes internationaux et de la société civile<sup>1</sup> y ont également participé.

Il importe d'indiquer que pendant la Onzième Session ordinaire tenue à Washington DC (États-Unis d'Amérique), les 7, 8 et 9 mars 2011, le CICTE a convenu qu'il tiendrait sa Douzième Session ordinaire les 7, 8 et 9 mars 2012, à Washington DC. Cependant, au cours des réunions préparatoires, des consultations se sont déroulées entre les États membres sur les dates et la structure de la réunion et il a été convenu que la Douzième Session ordinaire aurait une durée d'un seul jour – le 7 mars - au lieu des trois jours proposés dans un premier temps.

Le Projet d'ordre du jour<sup>2/</sup> et le Projet de calendrier<sup>3/</sup> de la Douzième Session ordinaire ont été approuvés à la Deuxième Réunion préparatoire tenue le 17 janvier 2012.

**II. PROCÈS-VERBAL**

**CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture de la Douzième Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) a eu lieu le 7 mars 2012 dans la salle Simon Bolivar, au siège de l'Organisation des États Américains à Washington, D.C.

**Allocution de la Présidente du Comité interaméricain contre le terrorisme – *Madame Gillian M. S. Bristol, Ambassadrice, Représentante permanente de la Grenade près l'Organisation des États Américains***

Madame Gillian M.S. Bristol de la Grenade a présidé la cérémonie d'ouverture et a ouvert la Douzième

---

<sup>1</sup> CICTE/doc.10/12, Liste des participants.

<sup>2</sup> CICTE/doc.2/12, Ordre du jour de la Douzième Session ordinaire du CICTE (approuvé à la Deuxième Réunion préparatoire tenue le 17 janvier 2012).

<sup>3</sup> CICTE/doc.3/12 corr. 1, Projet de calendrier de la Douzième Session ordinaire du CICTE (approuvé à la Deuxième Réunion préparatoire tenue le 17 janvier 2012).

Session ordinaire. Ce faisant <sup>4/</sup>, l'Ambassadrice a remercié le Secrétariat du CICTE pour l'appui qu'il a apporté à l'exécution des mandats pendant la présidence de la Grenade. Elle a évoqué l'importance que revêt le thème de la Douzième Session ordinaire: le renforcement de la cybersécurité dans les Amériques. En traitant de l'une des nouvelles menaces émergentes dans notre continent, elle a précisé qu'il est indispensable que nous joignons nos efforts pour faire face à ce danger.

Par ailleurs, elle a instamment invité les États membres à poursuivre leurs collaboration et coopération aux nombreuses initiatives visant à renforcer les capacités offertes par le Secrétariat du CICTE, et à trouver de nouvelles façons de mettre en commun les pratiques optimales et d'échanger des informations afin d'améliorer le processus préparatoire de lutte contre la menace du terrorisme aux multiples facettes.

### **Allocution du Secrétaire général de l'Organisation des États Américains – *Monsieur José Miguel Insulza***

Le Secrétaire général de l'Organisation des États Américains, Monsieur José Miguel Insulza, a prononcé le discours de bienvenue. Il s'est fait l'écho des paroles prononcées par la Présidente du CICTE, en disant combien le thème de cette Douzième Session est opportun et pertinent: le renforcement de la cybersécurité dans les Amériques.

Il a souligné les travaux du CICTE dans le cadre de l'Organisation des États Américains, en particulier dans le secteur de l'infrastructure critique. Il a mis l'accent sur les possibilités que nous ont offertes les progrès de la technologie, en notant aussi que cela présente de nouveaux dangers pour les contrôles aux frontières, la protection maritime, la sécurité aéroportuaire et notre sécurité nationale. C'est pourquoi il importe de coopérer aux niveaux national, régional et international pour renforcer nos capacités et faire face aux menaces qui pèsent sur l'intégrité technologique de nos systèmes.

M. Insulza a félicité la Grenade pour la tâche qu'elle a accomplie pendant cette présidence placée sous le thème du "renouvellement de l'engagement continental en faveur d'une coopération accrue pour prévenir, combattre et éliminer le terrorisme et renforcer la capacité des États membres et la coopération régionale" et il a souligné les importantes initiatives menées à bien par le CICTE en matière de coopération régionale. Il a fait l'éloge des donateurs pour les contributions en ressources financières et humaines qu'ils ont apportées au Secrétariat du CICTE, lesquelles sont indispensables pour que celui-ci soit en mesure d'exécuter les mandats qui lui sont conférés.

### **Commentaires de l'expert invité spécial – M. Jamie Saunders, Directeur, Politique cybernétique internationale, Bureau des affaires extérieures, Royaume-Uni**

Le premier discours a été prononcé par le Directeur de la politique cybernétique internationale du Bureau des affaires extérieures du Royaume-Uni.

Dans ses commentaires, "Le Gouvernement et le secteur privé: coopérer au renforcement de la sécurité cybernétique", M. Saunders a réaffirmé l'importance que revêt la coopération entre le secteur privé, le gouvernement, les ONG et la société civile. Il a noté que, bien que nous ayons tendance à nous limiter aux menaces créées par notre dépendance envers la technologie et l'exploitation de l'espace

---

<sup>4</sup> CICTE/INF.2/12

cybernétique, il importe de souligner les avantages que nous offrent notamment l'éducation, les affaires, l'économie et l'accès aux idées. Compte tenu de cela, il importe de mettre au point une stratégie de cybersécurité qui non seulement protège les réseaux et les usagers, mais encourage aussi la technologie et l'utilisation de l'espace cybernétique pour progresser.

M. Saunders a résumé la stratégie du Royaume-Uni et réaffirmé que la sécurité cybernétique est une priorité pour son gouvernement. Il a noté qu'une manière de faire face aux menaces émergentes consiste à signer un accord international et à décider de réglementer l'espace cybernétique au niveau mondial. Il est difficile, a-t-il indiqué, de définir l'espace cybernétique et, pour cette raison, c'est une responsabilité qui incombe à tous et qui exige une coopération internationale. Il a précisé que l'élaboration d'accords internationaux sur ce thème prendra beaucoup de temps, Il faut en priorité collaborer maintenant, dans des forums tels que celui-ci, pour pouvoir comprendre les nouvelles menaces et y faire face afin de créer un espace cybernétique libre et sûr.

## **PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE**

La Première séance plénière a commencé sous la direction de Mme Gillian M. S. Bristol, Ambassadrice, Représentante permanente de la Grenade près l'Organisation des États Américains

### **1. Approbation du Projet d'ordre du jour et du Projet de calendrier de la Douzième Session ordinaire**

#### **i. Projet d'ordre du jour de la Douzième Session ordinaire**

Le Projet d'ordre du jour a été présenté pour examen et approuvé sans modifications.<sup>5/</sup> L'ordre du jour contenait le thème principal de la session: "Le renforcement de la cybersécurité dans les Amériques".

#### **ii. Projet de calendrier de la Douzième Session ordinaire**

Le Projet de calendrier a été présenté pour examen et approuvé sans modifications.<sup>6/</sup>

### **2. Rapport de la Présidente du CICTE 2011-2012**

L'Ambassadrice Bristol a présenté le Rapport pour la période 2011-2012<sup>7/</sup>, en résumant les principales activités réalisées dans les neuf secteurs du programme du CICTE par son Secrétariat ainsi que les résultats obtenus. Elle a souligné la tâche accomplie par le Secrétariat du CICTE dans le renforcement de la capacité des États membres moyennant l'exécution d'une bonne centaine d'activités de différente nature dans la région, ce qui a entraîné la formation de milliers de fonctionnaires dans le Continent américain. Elle a mis l'accent sur le travail du CICTE qui consiste à promouvoir et à développer la coopération continentale pour conjointement prévenir, combattre et éliminer le terrorisme.

---

<sup>5</sup> CICTE/doc.2/12, Ordre du jour de la Douzième Session ordinaire du CICTE (adopté à la Première Séance plénière tenue le 7 mars 2012).

<sup>6</sup> CICTE/doc.3/12 corr. 1, Calendrier de la Douzième Session ordinaire du CICTE (adopté à la Première Séance plénière tenue le 7 mars 2012).

<sup>7</sup> CICTE/doc.9/12.

L'Ambassadrice Bristol a indiqué que le travail du CICTE a augmenté et évolué au cours de l'année écoulée, dans la mesure où nous continuons de coopérer entre gouvernements, missions et points nationaux de contact. Le rayon d'action du CICTE ne se limite pas à la lutte contre le terrorisme au sens étroit selon lequel il avait été interprété, mais s'est élargi dans la pratique pour englober plusieurs secteurs de la lutte contre la criminalité. Elle a souligné que les vulnérabilités souvent citées comme étant susceptibles d'être exploitées par des groupes terroristes sont les mêmes qui sont exploitées à des fins criminelles par les organisations transnationales.

Dans ce contexte, le Secrétariat exécutif du CICTE aide les États à renforcer la sécurité des ports et des aéroports, les contrôles le long des frontières, la coopération et l'échange d'informations entre les organismes de sécurité, ainsi qu'à relever d'autres défis.

L'Ambassadrice Bristol a remercié les États membres et le Secrétariat du CICTE de leur travail, ainsi que tous les collaborateurs internationaux pour leur contribution à la tâche du Secrétariat.

### **3. Élection du bureau**

#### **a. Président du CICTE**

La Délégation du Mexique a présenté la candidature du Guatemala à la Présidence du Comité pour la période 2012-2013. Cette proposition a été épaulée par la délégation de la Grenade. Le Guatemala a ainsi été élu Président.

L'Ambassadeur Jorge Skinner-Klee, Représentant permanent du Guatemala près l'Organisation des États Américains, a remercié les délégations de l'appui qu'elles ont apporté au Guatemala pour assurer la présidence du CICTE et a accepté cette nomination au nom de son gouvernement, en assumant cette fonction et en prenant la direction de la Session.

#### **b. Vice-Président du CICTE**

La Délégation du Canada a présenté la candidature de la Colombie à la Vice-présidence du Comité pour la période 2012 – 2013. Cette proposition a été appuyée par la délégation des Bahamas. La Colombie a été élue par acclamation pour remplir ces fonctions.

M. Carlos Iván Plazas, Ministre Plénipotentiaire de la Colombie auprès de l'Organisation des États Américains (OEA), a accepté cette nomination au nom de son pays et a présenté les remerciements de son gouvernement pour la confiance dont il a fait l'objet.

#### **c. Rapporteur de la Douzième Session ordinaire du CICTE**

La délégation d'El Salvador a présenté la candidature de M. Juan Gabriel Morales Morales, Représentant suppléant du Mexique près l'OEA, au poste de Rapporteur de la Douzième Session ordinaire du Comité. Sa candidature a été approuvée par acclamation.

**4. Allocution du Président du CICTE 2012-2013 – Jorge Skinner-Klee, Ambassadeur, Représentant permanent du Guatemala près l'Organisation des États Américains**

En assumant les fonctions de Président du CICTE en sa qualité de représentant du gouvernement guatémaltèque, M. Jorge Skinner-Klee a commencé son allocution<sup>8/</sup> en remerciant la Grenade pour sa fonction de direction et son approche axée sur la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme pendant sa présidence. Il a exprimé la satisfaction qu'éprouve le Guatemala pour l'appui que les États membres ont apporté à la déclaration, laquelle a été convenue pendant la phase préparatoire.

L'Ambassadeur Skinner-Klee a noté que ce jour marque un point d'arrivée pour le CICTE et en même temps un point de départ, alors que nous portons notre attention sur les nouvelles menaces présentées par l'espace cybernétique et le développement de la technologie. Avec le thème de cette année, a-t-il indiqué, nous reconnaissons les nouvelles menaces qui pèsent sur notre continent et déclarons de nouveau qu'il importe de continuer de pousser plus avant le renforcement des capacités en matière de cybersécurité. Il a réaffirmé l'importance que revêt la coopération internationale dans la création des Centres nationaux d'intervention en cas d'incidents liés à la cybernétique (CSIRT).

Il a terminé son allocution en soulignant à nouveau la nécessité de continuer à participer activement aux programmes du CICTE, en particulier dans les secteurs liés à la protection de l'infrastructure critique et à la cybersécurité.

**5. Rapport sur les activités du Secrétariat du CICTE par le Secrétaire du CICTE, M. Gordon Duguid**

Le Secrétaire du CICTE, M. Gordon Duguid, a présenté un résumé du Rapport du Secrétariat sur les activités menées à bien en 2011.<sup>9/</sup> Il a informé le Comité que c'est en 2011 que le Secrétariat du CICTE a pu obtenir le montant de fonds spécifiques le plus élevé de toute son histoire. Au moyen de ces fonds, le Secrétariat a offert 117 cours de formation, des missions d'assistance technique, des ateliers sous-régionaux au niveau normatif, des exercices de simulation et d'autres exercices destinés aux États membres, au profit d'environ 5 889 participants.

Il a mentionné les nouveaux aspects des programmes du Secrétariat, comme par exemple, le risque d'interruption du commerce maritime dû à des attaques terroristes. C'est pourquoi, il a indiqué que les ateliers que comporte le programme de sécurité maritime permettent aux fonctionnaires d'être formés à la reprise du commerce maritime et aux stratégies de résilience. Le Secrétariat a aussi organisé, conjointement avec le Conseil de l'Europe, une conférence internationale sur les Victimes du terrorisme à l'intention des États membres des deux organisations. Il a annoncé la nouvelle coopération avec Israël au programme de sécurité aéroportuaire et un projet pilote en Colombie et au Mexique sur la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Par ailleurs, a-t-il précisé, le Secrétariat a considérablement augmenté le nombre d'ateliers sous-régionaux et le nombre d'initiatives de formation qui ont été menés à bien.

---

<sup>8</sup> CICTE/INF.5/12.

<sup>9</sup> CICTE/doc.8/12.

M. Duguid a souligné que le Secrétariat du CICTE a reçu des contributions au titre de fonds spécifiques par l'Argentine, le Canada, le Chili, le Panama, la Trinité-et-Tobago et les États-Unis, de même que des apports en ressources humaines sous forme de personnel détaché des Bahamas, du Brésil, de la Grenade, du Mexique, des États-Unis et de l'Uruguay. Il a déclaré que le Secrétariat continuera de travailler de concert avec les Secrétariats et Départements compétents de l'OEA, afin d'offrir aux États membres le type d'appui qui est indispensable pour renforcer la capacité nationale et régionale de combattre le terrorisme et d'autres formes de délits transnationaux.

Pour conclure, M. Duguid a rappelé aux États membres que les contributions versées aux Fonds spécifiques représentent 96% des ressources financières affectées à la mise en oeuvre du Plan de travail du Secrétariat du CICTE. Il a indiqué que le Secrétariat du CICTE répond à la volonté politique de ses États membres et les a remerciés de leur collaboration et de leur assistance. Il a aussi remercié les États membres et les autres donateurs de leurs contributions financières, en les invitant à continuer d'appuyer le travail du Secrétariat à l'aide de Fonds et de ressources.

Une fois achevé le rapport du Secrétaire exécutif, la présidence a donné la parole aux délégations pour qu'elles formulent leurs commentaires ou observations. La délégation du Mexique a remercié le Secrétaire exécutif et a salué le travail qui a été accompli. Le rapport a été accepté.

## **DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE**

*Dialogue des Chefs de délégation sur le thème: "Renforcement de la cybersécurité dans les Amériques"*

- **Exposé de l'oratrice invitée – Mme Cheri F. McGuire, Vice-Présidente, Affaires gouvernementales et cybersécurité, Symantec Corporation**

Dans son intervention, Mme Cheri McGuire a parlé des changements technologiques, de la dépendance mondiale à l'égard de la technologie et de l'évolution rapide des techniques des criminels. En sa qualité de représentante d'une compagnie privée, elle a réaffirmé qu'il importe de travailler avec le secteur privé et la société civile pour faire face aux défis qui se posent dans le cadre de la cybersécurité.

Mme McGuire a indiqué de nouveau que le secteur privé aura toujours une grande influence sur le développement de l'espace cybernétique, mais que la protection de l'information et des usagers ne peut incomber seulement à une entité, publique ou privée. Elle a souligné qu'il importe de travailler de façon concertée pour trouver des solutions qui nous permettent de créer de nouvelles technologies et de promouvoir l'innovation, tout en protégeant les réseaux en place. Un changement de paradigme, a-t-elle noté, est intervenu, qui nous a fait passer d'une politique de protection du matériel à une politique axée sur la protection de l'information, ce qui influera aussi sur la manière de répondre aux nouvelles menaces.

Mme McGuire a décrit de façon détaillée les différentes responsabilités des gouvernements: assurer leur propre système, travailler avec le secteur privé, consacrer des ressources à la protection de l'infrastructure critique, préparer des interventions pour les cas d'urgence et établir un cadre normatif qui assure l'application de la loi et comporte des sanctions à l'intention des contrevenants. Elle a déclaré qu'entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, on peut mettre au point une approche intégrale en matière de cybersécurité. Elle a conclu en évoquant l'idée qu'il est nécessaire de changer d'approche et de travailler davantage à la gestion du risque lié à la criminalité cybernétique qu'à la résolution des crimes cybernétiques en tant que tels.

- **Intervention des États membres**

La parole a été donnée aux différentes délégations, lesquelles ont réaffirmé l'engagement de leur pays envers le renforcement de la cybersécurité dans la région. Les États membres ont souligné les stratégies et les actions nationales adoptées dans leur pays à cette fin, y compris les progrès accomplis vers la création de Centres nationaux d'intervention en cas d'incidents liés à la cybernétique (CSIRT) et en matière de stratégie nationale. Ils ont souligné la nécessité de renforcer la coopération régionale pour assurer la sécurité de tous les usagers du Continent américain.

Les États membres ont exprimé leur reconnaissance à la Présidente sortante pour la direction du Comité qu'elle a assumée pendant l'année écoulée et ont félicité les membres du Bureau du CICTE nouvellement élus. Les délégations des États-Unis, du Brésil, de l'Argentine, du Canada, d'El Salvador et de la Trinité-et-Tobago sont intervenues. Après les interventions des États membres, la Directrice de la Sous-division de la prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre les drogues et le ) a formulé des commentaires sur les défis auxquels doivent faire face les pays en raison de nouvelles menaces telles que les délits cybernétiques. Elle a souligné qu'il importe de mettre en commun les pratiques optimales pour tirer des enseignements de l'expérience acquise par les autres.

### **TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE**

Dialogue des Chefs de délégation sur le thème *“Renforcement de la cybersécurité dans les Amériques”*

- Exposé de l'orateur invité – ***M. Christopher Painter, Coordinateur des questions de cybersécurité, Département d'État, États-Unis d'Amérique***

Dans son exposé, M. Christopher Painter a souligné l'importance que revêt la coopération régionale et internationale en indiquant qu'en travaillant ensemble nous sommes plus forts qu'en travaillant séparément. Il a mis l'accent sur le succès du travail et de la collaboration entre le Département d'État et le Secrétariat du CICTE. Depuis 2004, a-t-il précisé, le nombre de CSIRT dans la région est passé de 5 à 16 et le programme de sécurité cybernétique du Secrétariat du CICTE est devenu le forum principal de discussion et d'échange d'idées des Amériques sur la sécurité cybernétique.

M. Painter a présenté sa vision d'un espace cybernétique disponible pour tous d'une manière sûre, tout en encourageant la création de nouvelles idées. Pour réaliser cette vision, il est nécessaire de suivre les principes qui nous ont conduits jusqu'au moment présent, à savoir: défendre les libertés fondamentales, préserver le respect de la propriété, valoriser la protection des données personnelles, protéger la citoyenneté de la délinquance et conserver notre droit à l'autodéfense. Il a également noté que pour que l'espace cybernétique soit prospère, il est nécessaire de reconnaître l'importance que revêtent les principes de l'espace cybernétique mondial suivants: son interopérabilité mondiale, la stabilité des réseaux, la fiabilité de l'accès, la coordination entre les partenaires et les parties intéressées et la rapidité avec laquelle il faut assurer la sécurité cybernétique nationale. Bien que dans les temps présents cette vision ne soit pas partagée universellement, il a indiqué qu'il souhaitait que nous puissions œuvrer dans ce sens pendant cette réunion.

M. Painter a conclu en citant la Secrétaire d'État, Hillary Clinton: “En conséquence, nous visons à maximiser l'extraordinaire capacité de l'Internet pour accélérer le progrès humain, à la fois en améliorant



notre intervention et nos outils face aux menaces, aux problèmes et aux conflits qui font partie de l'espace cybernétique".

- **Intervention des États membres**

La parole a été donnée aux différentes délégations. Les États membres qui sont intervenus ont souligné notamment le renforcement institutionnel et juridique, la coopération internationale et la formation à la sécurité cybernétique à titre d'axes fondamentaux. Les délégations ont félicité le Secrétariat du CICTE et réaffirmé leur engagement envers le thème de la cybersécurité.

Les États membres ont mis l'accent sur les stratégies et activités nationales adoptées dans leur pays pour assurer la sécurité de l'espace cybernétique. Plusieurs d'entre eux ont mentionné le cadre juridique, y compris le Guatemala, qui a précisé que son projet de loi contre les délits cybernétiques a remporté avec succès son premier débat législatif. Les États membres ont souligné que les progrès accomplis dans le renforcement de la cybersécurité ont été possibles grâce à l'appui du Secrétariat du CICTE.

Après les interventions du Guatemala, du Panama, du Mexique, de la Colombie, du Canada, du Brésil, du Paraguay et du Costa Rica, un représentant de l'Organisation de la coopération islamique a demandé à prendre la parole. Il a noté l'importance que revêt la coopération internationale et a qualifié cette réunion de premier pas vers une relation de collaboration entre l'Organisation de la coopération islamique et l'Organisation des États Américains.

## **QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE**

### **1. Examen et approbation du Projet de Plan de travail du Secrétariat du CICTE pour 2012**

Le Plan de travail du Secrétariat du CICTE pour 2012 a été approuvé tel quel il a été présenté, sans commentaires des participants.<sup>10/</sup>

### **2. Examen et approbation du Projet de Déclaration sur: "Le renforcement de la cybersécurité dans les Amériques".**

Le Projet de Déclaration, tel qu'il figure dans le document CICTE/DEC.1/12, a été approuvé à l'unanimité.<sup>11/</sup>

### **3. Examen du lieu et de la date de la Treizième Session ordinaire du CICTE**

La Délégation de la Colombie a proposé que la Treizième Session ordinaire du CICTE ait lieu du 6 au 8 mars 2013, à Washington D.C, proposition qui a été approuvée et prise en compte dans une résolution.<sup>12/</sup>

---

<sup>10</sup> CICTE/doc. 5/12

<sup>11</sup> CICTE/DEC.1/12, Déclaration sur le Renforcement de la sécurité cybernétique dans les Amériques (approuvée à la Quatrième séance plénière tenue le 7 mars 2012).

<sup>12</sup> CICTE/RES.7/12

**4. Compte rendu oral du Rapporteur de la Douzième Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme**

M. Juan Gabriel Morales Morales, Représentant suppléant du Mexique près l'Organisation des États Américains, a présenté le rapport oral en résumant les activités de la Douzième Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme.

**SÉANCE DE CLÔTURE**

**Allocution du Président du CICTE, M. Jorge Skinner-Klee, Ambassadeur, Représentant permanent du Guatemala près l'Organisation des États Américains**

Le Président du CICTE a prononcé l'allocution de clôture, en mentionnant le succès de la Douzième Session ordinaire et en remerciant les délégués de leur participation active au dialogue. Il a noté que la démocratisation de l'espace cybernétique, la transparence et la liberté d'accès à la technologie doivent être les valeurs suprêmes qui guident nos travaux. Il importe de souligner, a-t-il indiqué, que chacun a un rôle à jouer dans la sécurité de son pays, mais nous devons être d'accord sur la stratégie et collaborer ensemble à cet effet. Par ailleurs, il s'est déclaré enthousiaste à la pensée de travailler avec le Vice-Président et les États membres en 2012-2013 pour renforcer la cybersécurité dans les Amériques.

La réunion de la Douzième Session ordinaire du CICTE a été levée à 17 h 15.

Juan Gabriel Morales Morales  
Représentant suppléant du Mexique près l'Organisation des États Américains